

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Récapitulatif chiffré des présents et représentés			
	Présents et Représentés	Absents	Total
Membres	81	32	113
Voix	458	74	532

Membres présents ou représentés

A. L. ECHIROLLES TRIATHLON (7), AIX SAVOIE TRIATHLON (8), ALBERTVILLE TARENTEISE TRIATHLON (6), ANNONAY TRIATHLON (7), API TRI (7), AQUATIQUE CLUB OLYMPIQUE (7), AS HANDIVIENNE (1), ASM.SAINT ETIENNE TRIATHLON 42 (9), ASN TRIATHLON SAINT FLOUR (2), ASVEL TRIATHLON (11), ATOUSPORTS (2), AUBENAS TRIATHLON (4), BOL D AIR (4), BOURG EN BRESSE TRIATHLON (11), C.N.S.C. TRIATHLON (4), C.O.B (1), C.R.V. LYON TRIATHLON (12), CHAMBERY TRIATHLON (12), CLERMONT TRIATHLON (11), COMITE SPORTIF DU LAC DES SAPINS (1), COMMENTRY AVENTURE PASSION 03 (CAP 03) (4), CRAPONNE TRIATHLON (5), CRUAS TRIATHLON (4), CSO TRI RAID (2), DAUPHINS ROMANAIS PEAGEOIS (0), E.F.S. RHONE ALPES TRIATHLON (3), FEURS TRIATHLON (3), FONTANIL TRIATHLON (6), GRESIVAUDAN TRIATHLON (3), GUC TRIATHLON (8), GUILHERAND GRANGES TRIATHLON (4), HERMITAGE TOURNONNAIS TRIATHLON (8), LE PUY EN VELAY TRIATHLON (8), LEMAN TRIATHLON CLUB (6), LEMPDES 63 TRIATHLON (3), LES ALLIGATORS ANNECY TRIATHLON (12), LES CHAUDS PATATES (1), LES MILLE PATTES TRIATHLON (4), LIGE RAID 42 (1), MACH 3 TRIATHLON (8), MONT BLANC TRIATHLON (6), MONTBRISON TRIATHLON (4), MONTELMAR TRIATHLON (9), MONTLUCON TRIATHLON (7), O BUGHEY RAID (6), OULLINS TRIATHLON (7), OUTDOOR (4), PUBLIER TRIATHLON (5), PUISSANCE 3 CURNON (8), RAIDALP BERAIDY (6), RHODIA CLUB NATATION TRIATHLON (4), RILLIEUX TRIATHLON (8), ROMANS TRIATHLON (9), SAINT PRIEST TRIATHLON (6), SAVOIE MAURIENNE TRIATHLON (3), SHARC TEAM TRIATHLON (4), TARARE TRIATHLON (7), TEAM KUPA A (3), TEAM LIFETRI (7), TEAM XEFI (3), TIGRE (1), TRI 07 PRIVAS TRIATHLON (7), TRI BIKE DU DAUPHINE (2), TRI. MAY (7), TRIALP MOIRANS (7), TRIATHLON ACADEMIE MONTLUCON (5), TRIATHLON BASSIN BELLEGARDIEN (4), TRIATHLON CLUB DES 2 RIVES (4), TRIATHLON CLUB DES MONTS DU LYONNAIS (5), TRIATHLON VILLEFRANCHE SAONE VALLEE (6), TRICASTIN TRIATHLON CLUB (9), TRISALEVE ANNEMASSE AGGLO (8), TRISPIRIDON OYONNAX (4), TROLL TEAM TRIATHLON (5), TRYSSINGEAUX (5), VALENCE TRIATHLON (12), VALS DU DAUPHINÉ OLYMPIC (10), VAULX EN VELIN TRIATHLON (6), VICHY TRIATHLON (11), WEPERF (1), XTTR63 (3).

Liste des absents et non représentés

AQUATIC CLUB (0),ASPTTCLERMONT TRIATHLON (2),AURILLAC TRIATHLON (4),CAP TRIATHLON (130),CHASSEZAC SPORTS NATURE (3), CLUB DE LA DEFENSE DE VARGES TRIATHLON (0), CSA 27 BCA (1),DNS74 (3), EVIAN TRIATHLON (1), FIT TRI TEAM (2), GONES RAIDEURS (4), LA VICTE@M TRIATHLON (3), LES HYDROCYCLOPES (6), LUGDUNUM TRIATHLON CLUB (5), NASATRI (5), PAYS DE GEX TRIATHLON (2), PERONNAS ORIENTATION TRIATHLON (1), RAIDLINKS 07 (2), RESPIR (2), REVARDE MULTISPORTS (0), ROANNE TRIATHLON (5), TEAM 2 TRI (2), TEAM KM 226 (1),TEAM MERMILLOD TRIATHLON (5), TRI BIKE TEAM (1) ,TRI MONTAGNE (3), TRIATHLON AMBERIEU EN BUGHEY (3), TRIATHLON BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS (0), TRIATHLON CLUB DU VAL DE DRÔME (5), TRIATHLYON (0), USOL TRIATHLON (0),

Membre(s) parti(s) au cours de l'assemblée

FEURS TRIATHLON (3), SAINT PRIEST TRIATHLON (6)

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Membres du CA présents :

- Bruno Damiens
- Michel Decovemacker
- Marc Gaviot-Blanc
- Anne-Marie Kocot-Lintz
- Stéphanie Lescoulie-Pepin
- Stéphanie Meinder
- Frédéric Pitrois
- Faddy Vallier
- Eric Vazard
- Carole Vialat
- Jean-Philippe Vialat

Membres du CA excusés :

- Emile Quilez

Salariés présents :

- Charlie Fabre
- Philippe Falgere
- Aurélie Rochon
- Laurent Tarlet

Personnalités présentes :

- Mme Christine Liatard, adjointe aux sports de la ville de Genas
- Mr Cédric Gosse, président de la FFTRI

Quorum AG ordinaire : L'assemblée générale peut valablement délibérer si la moitié des voix sont présentes ou représentées.

Avec 458 voix (sur 532 soit 86.09 %), l'Assemblée Générale est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour inscrit sur la convocation envoyée le 2 février 2023 selon le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, Monsieur Anthony BOURILLE.

Le vote se fera à l'aide de boîtiers électroniques

Rapport Moral du Président, Jean Philippe VIALAT

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette Assemblée Générale de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de triathlon et de vous remercier pour votre présence.

Moment particulièrement important de la vie associative, l'Assemblée Générale annuelle est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour celle à venir. Avec un ordre du jour particulièrement dense, cette édition ne dérogera pas à cette règle mais une certaine concision des interventions va s'imposer si nous voulons tenir les délais. C'est pourquoi et afin de laisser plus de temps aux différentes présentations qui vont suivre, je limiterai ce rapport moral à l'essentiel.

L'année 2022 a tenu toutes ses promesses et nous a permis d'oublier les deux saisons précédentes gâchées par la pandémie. La ligue a fait le choix d'accompagner cette reprise et s'en est donné les moyens grâce notamment à un engagement fort et remarquable de l'ensemble des salariés, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Les nombreuses actions initiées ont forcément occasionné des coûts financiers

Assemblée Générale Ordinaire

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon

Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

importants. La multiplication des actions de formation des arbitres fait aujourd'hui de notre ligue la plus importante en nombre d'officiels et cet effectif nous permet de faire face aux sollicitations des organisateurs. Les organisations justement : elles ont atteint un nombre record en 2022 et l'année à venir devrait en accueillir encore plus.

Sur le volet technique, les formations d'éducateur ont-elles aussi été multipliées pour venir au plus près des clubs. Une nouvelle Equipe Technique Régionale composée de bénévoles dynamiques et engagés a été constituée.

Le développement de la commission raid, permet aujourd'hui de considérer que l'union entre triathlète et raideurs est enfin une réalité.

Les comités départementaux reprennent de l'importance. Moyen essentiel pour assurer une proximité avec les clubs que l'entité régionale ne saurait assurer seule depuis la réforme territoriale, ces organes déconcentrés de la Fédération doivent poursuivre leur développement. A ce titre, la ligue les soutient, tant financièrement que dans l'accompagnement de leur structuration.

Notre mode de fonctionnement avec la Fédération a lui aussi évolué. Fini, l'accord-cadre qui portait uniquement sur la professionnalisation. Nos relations sont désormais définies à travers un Contrat d'Objectif Territorial Individualisé dont la vocation est de permettre un accompagnement plus marqué de l'organe national au profit des organes déconcentrés qui déclinent le plus fidèlement les décisions et orientations fédérales.

Tous ces éléments font aujourd'hui de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, la première région de France pour le triathlon !!! Alors, oui Président, avec 110 clubs et 7372 licenciés en 2022, nous n'avons pas encore rattrapé la région Ile de France. Mais comme nous sommes les premiers sur le nombre d'organisations et sur le nombre d'école de triathlon labellisées, je considère que nous sommes en tête.

L'année 2023 est lancée : plus de clubs, plus de licenciés, plus d'organisations, les disciplines enchainées ont décidément le vent en poupe. Et il y a fort à parier que cette tendance haussière va se poursuivre. Les élus et les salariés de la ligue resteront mobilisés pour poursuivre les axes de travail qui constituent les piliers de notre projet sportif territorial, dans la continuité du programme fédéral : rendre accessible la pratique des disciplines enchainées traditionnelles et du raid au plus grand nombre, démocratiser la pratique auprès des collectivités et détecter les jeunes à potentiel afin de leur offrir un accompagnement leur permettant de performer dans les meilleures conditions.

En conclusion, je souhaite évoquer un avenir proche, un héritage commun. Nous avons tous les yeux rivés sur la Seine. Dans 506 jours précisément, elle accueillera les meilleurs triathlètes du monde pour la partie natation des épreuves individuelles des Jeux Olympiques. Les chances de performance du triathlon français à Paris sont élevées et des médailles se traduisent toujours par un afflux massif de pratiquants dans les clubs. Notre défi aujourd'hui est d'être capable de faire face aux demandes dans un contexte rendu chaque jour plus difficile par une baisse conséquente des financements, une capacité d'accueil des installations sportives et en particulier des bassins souvent saturés et une raréfaction de l'engagement des bénévoles. Nous devons unir nos forces pour dépasser ces contraintes et remporter ce challenge afin de préparer dès aujourd'hui l'avenir de notre sport.

Je vous remercie de votre attention et vous propose de procéder au vote de ce rapport moral.

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Intervention de Cédric Gosse, président de la FFTRI

1. Bilan à mi-mandat

Projet Fédéral : structurer/professionnaliser/performer/développer/Soutenir

Changement de méthode : (37 réunions du BE en 2021 et 38 en 2022)

- Fonctionnement par pôle : nouvelles commissions
- Comptabilité : Recrutement d'un contrôleur de gestion / Refonte de la comptabilité analytique et production d'outils d'analyse
- Renforcement professionnel : Prestataires experts
- Rapprochement avec le terrain : Proximité clubs/organismes / Visite de 24 clubs

Modernisation de notre fédération :

- Assurance : MAIF/ Accompagnement d'un expert en assurance indépendant
- Numérique : 2022 : refonte de la plateforme numérique avec la société DXC Perspective de mise en service en septembre 2023
- Gouvernance : 2022 : travail d'analyse juridique, sous le pilotage de Jacky Baudrand et de notre responsable juridique, Sabina Souiounov

Siège fédéral Projet fédéral de l'équipe élu → Nouveaux besoins RH → Augmentation de la masse salariale → Stratégie de fidélisation des salariés

Partenariats professionnalisation dans la recherche de partenariats, augmentation du nombre de partenaires, partenariats plus ciblés

Formation

- Professionnels : DEJEPS Triathlon: Accroître le nombre de diplômés, nouveaux centres de formation en 2023 Chatenay et Montpellier complètent Vichy et Aix
- Bénévoles : réforme de la formation BF1, BF2, BF3 et BF4
- Pratiquants : Formation à l'aisance aquatique

Haut-Niveau

- Nouvelle organisation dans le but d'obtenir des médailles à Paris et au-delà.
- Résultats exceptionnels en 2022.
- Un élargissement de groupes de femmes pour obtenir des résultats en Coupe du Monde ou WTCS.
- Renforcement des équipes des deux pôles fédéraux (Montpellier et Boulouris)
- Soutien renforcé avec recrutement sur fonds fédéraux de personnels positionnés sur les 2 pôles
- Évolution des modalités de fonctionnement internes à la Direction Technique Nationale : nomination d'un directeur de la performance

Vie sportive

- Grand Prix de Triathlon : Grille de prix augmentée. Convention avec les collectivités locales pour programmer les étapes de Grand Prix sur plusieurs années. Déploiement d'une Tri Immersive Room sur les différentes étapes
- Arbitrage : Evolution de la Commission Nationale des Officiels et d'Arbitrage (CNOA). Alignement sur la norme internationale
- Organismes : Refonte du Cahier des Charges des Organismes.

Responsabilité sociétale des organisations

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

- MAIF Sport Planète : nouveau partenariat fort : Renforcer nos actions développement durable de terrain. Engager les organisateurs dans la voie de l'écoresponsabilité . Sensibiliser à l'écoresponsabilité : Écoles de Triathlon et de Raid (jeux concours), étapes d'épreuves nationales
- Colosse aux pieds d'argile : formations dans le cadre de la lutte et la prévention contre les violences. Sensibilisations 2021/2022 : 451 éducateurs/dirigeants, 40 CTS/CTL, 28 personnes lors d'une réunion du CA, 60 jeunes en stage IATE, 75 personnes des Écoles de Triathlon. Pack de sensibilisation envoyé aux 281 écoles labellisées. Objectif : continuer les sensibilisations

International

- Président élu au Bureau de la Fédération Méditerranéenne de Triathlon
- Directeur de cabinet élu au Bureau de World Triathlon
- Signature d'un partenariat avec la Fédération Espagnole de Triathlon
- Projet de manifestations internationales : La Baule, Liévin, Paris, Vichy, Brive, Besançon

2. De quoi sont composées les ressources et les charges fédérales ?

DTN (Développement, Equipes de France, Médical, Formation...)	2 869 050 €	37,9%
FONCTIONNEMENT (RH, Adhésions, Partenariats, Siège fédéral...)	2 403 065 €	31,8%
VIE SPORTIVE (Grands prix, Championnats de France, arbitrage, autres épreuves...)	809 864 €	10,7%
COMMUNICATION	707 731 €	9,4%
TERRITOIRES	344 000 €	4,5%
GOUVERNANCE	290 800 €	3,8%
DEVELOPPEMENT	58 785 €	0,8%
RESP. SOCIALE	44 334 €	0,6%
HAUT-NIVEAU	19 760 €	0,3%
COM. IND.	17 100 €	0,2%
TOTAL FFTRI	7 564 489 €	100,0%

LICENCES	2 895 000 €	40,0%
SUBVENTIONS	1 974 637 €	27,3%
PARTENARIATS	720 000 €	9,9%
PASS COMPETITIONS	550 000 €	7,6%
FONDS DEDIES	410 000 €	5,7%
AFFILIATIONS	262 133 €	3,6%
LICENCES MANIFESTATIONS	169 050 €	2,3%
GRILLE DE PRIX	138 900 €	1,9%
AUTRES PRODUITS ACTIVITE FEDERALE (Frais de mutation, stages, boutique...)	98 894 €	1,4%
AUTRES PRODUITS (Reprise de provision, produits financiers...)	19 834 €	0,3%
TOTAL FFTRI	7 238 448 €	100,0%

Figure 1Charges
Ressources

Figure

2

3. Quel est le soutien de la FFTRI pour ses structures, ses organisateurs, ses pratiquants ?

- Organisateurs : Soutien aux organisations X - Épreuves internationales (13 K€)2022 : Remboursement 50% part fédérale de la licence manifestation (83K€). 2023 : Suppression de la part fédérale de la licence manifestation (environ 200 K€)
- Clubs Remboursement en 2021 de la part fédérale des frais d'affiliation des clubs (279 K€). Licences gratuites (valeur non perçue 12 K€). Affiliation gratuite (valeur non perçue 6,5 K€). Appui aux structures locales : droit social, contentieux, soutien juridique...
- Licenciés : Suppression droits de mutations de 20€ (environ 40K€). Suppression des pénalités de retard de prise de licence. Aide fédérale au titre des performances réalisées au titre du CNJ individuel (4,5K€)

Des orientations fortes : réduire les coûts d'accès pour le licencié, redonner de la marge financière aux clubs et organisateurs

4. Soutien Structure

- Ecoles de Triathlon et Centres régionaux d'Entraînement (116K €) (CRE et club Excellence Jeune (58k €)+CNJ Clubs (16k €)+ Crédits formation (40k €))

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

- Ligue (300k €) (mise en place du COTI)
- Exigence fédéral : Décliner les orientations du projet fédéral au niveau régional ou local afin de créer des effets de leviers territoriaux

5. Dispositifs fédéraux de développement

- Savoir rouler à vélo (8k €)
- Tri Immersive Room : 13 sites, 6 en 2022 (150k €)
- Appel à projet Raid, ciblé prioritairement vers les écoles de raids (19k €)
- Mise en place rentrée Bougez (septembre 2021 et 2022)
- Formation communication et réseaux sociaux à destination de 70 clubs

Les équipes de la fédération s'engagent dans des actions visant au développement de la pratique sous toutes ses formes

6. Aides fédérales/versements fédéraux

Dispositif	Bénéficiaire	Montant
COTI	Ligues	300 000 €
Grille de prix	Clubs	242 600 €
T.I.R	Clubs	150 000 €
Subvention Licences Manifestation	Organisateurs	82 784 €
Aides diverses aux clubs (<i>Club Excellence Jeune, bonus résultats...</i>)	Clubs	59 000 €
Crédits formation	Clubs	39 124 €
Suppression droit de mutation à 20€	Athlètes	29 460 €
Grille de prix	Athlètes	27 000 €
Appel à projet RAID	Clubs	22 847 €
Conventions avec autres fédérations	Autres Fédérations	15 000 €
Aides fédérales CRE	Ligues	14 000 €
Soutien organisation - Epreuves internationales	Organisateurs	13 000 €
Licences gratuites	Athlètes	12 374 €
Prise en charge production TV	Organisateurs	11 500 €
Aides et primes	Athlètes	8 100 €
SRAV	Clubs	7 500 €
Remises adhésions	Clubs	6 612 €
Aides fédérales CNJ Clubs	Clubs	6 000 €

7. Quel est le soutien complémentaire obtenu au travers du PSF (ANS) ?

Une nouvelle méthode mise en place dès la campagne ANS 2021

- Des lignes directrices claires pour les clubs, les Codep et les ligues
- Entretiens individuels avec chaque président de ligue
- Des visioconférences d'information à destination des acteurs fédéraux
- Traitement des demandes ANS PSF par une commission nationale composée de profils différents

Un montant global de 613 K€ (hors Corse et Nouvelle Calédonie) redistribué vers les Ligues, Codep et Clubs, en augmentation :

+ 23% par rapport à 2020

+ 14% par rapport à 2021 (hors enveloppe Plan France Relance)

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Approbation du PV de l'AG 2021

Approbation du PV de l'AG 2021

	Votants	Absents	Total	Pour	Contre	Abstention
Membres	80	32	160	73	0	7
Voix	458	74	916	416	0	42

Horodatage du vote : 12/03/2023 11:35

Majorité simple des voix exprimées

La délibération : UNANIMITÉ.

Le procès-verbal de l'AG 2021 est adopté à l'unanimité.

Approbation du PV de l'AGE 2021

Approbation du PV de l'AG de l'AGE 2021

	Votants	Absents	Total	Pour	Contre	Abstention
Membres	80	32	160	70	0	10
Voix	458	74	916	399	0	59

Horodatage du vote : 12/03/2023 11:36

Majorité simple des voix exprimées

La délibération : UNANIMITÉ.

Le procès-verbal de l'AGE 2021 est adopté à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Approbation du Rapport Moral du Président, Jean Philippe VIALAT

Approbation du rapport moral du président

	Votants	Absents	Total	Pour	Contre	Abstention
Membres	80	32	160	74	1	5
Voix	458	74	916	407	12	39

Horodatage du vote : 12/03/2023 11:37

Majorité simple des voix exprimées

La délibération est **ADOPTÉE**.

Le rapport moral du président est adopté à la majorité.

Rapport financier du Trésorier, Emile Quilez

Présenté par Jean Philippe VIALAT

1. L'actif du bilan

- Augmentation des biens suite à l'acquisition des arches, d'un parc à vélo, de tenues (arbitres + ETR): 29 910€ €
- Les dettes des clubs et des organisateurs (en diminution) : 36 625€ €
- Disponibilité brute au 31/12/22 : 517 716 €

Les charges constatées d'avance 285 340€ sont pour l'essentiel les licences 2023.

2. Le passif du bilan

- Dettes fournisseurs, FFTRI, organismes sociaux : 194 296 €
- Fonds propres : 280 339 €
- **Résultat négatif de : 71 918 €**

Les produits constatés d'avance sont pour l'essentiel les licences 2022.

3. Le résultat - Les recettes

- Affiliation des clubs : 35 893 € (bénéfice 4 227€)
- Vente des licences : 413 994€ (bénéfice 113 417€)
- Subventions : 90 694 €
- Droits organisations et pass' compétition : 214 845 € (bénéfice 89 280€)

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

4. Le résultat – Les dépenses

- FFTRI – Affiliations club (versement): 31 666 €
- FFTRI – Achat des licences (versement): 300 577 €
- Subvention directe aux clubs et aux organisateurs : 91 998 €
- Paiement FFTRI licences organisations et pass' compétition (versement): 125 565 €
- Salaires : 160 313 €

Un comparatif des chiffres qui permet de voir que les subventions touchées par la Ligue deviennent en 2022 inférieures aux subventions versées aux clubs, organisateurs et comités départementaux. un déficit qui correspond à la politique d'aide qui est voulue par la Ligue en direction de ses membres.

Intervention de Philippe Romain (Valence Triathlon)

Qui procède à la lecture des questions et remarques d'Emmanuel Chabannes :

Il note la baisse des subventions mais aussi l'augmentation des sommes versées via les affiliations et les licences ; au total il semblerait qu'environ 106 000€ de plus aient été dépensés par les élu-es.

Il note que les pôles de dépenses en augmentation ne sont pas les salaires mais les déplacements, les représentations. M. Chabannes considère que les élu-es sont factuellement peu présents sur le territoire.

Il encourage les Président-es de clubs à demander à vérifier les comptes de la Ligue comme ils et elles en ont le droit.

Il s'interroge sur le rôle des partenaires (Turbo et Décathlon) qui représentent en réalité des pôles de dépenses et non pas des pôles de recettes ; il s'interroge aussi sur le choix de ces partenaires, la Ligue a-t-elle eu recours à des appels d'offres? Emmanuel Chabannes s'étonne que les partenaires de la Ligue soient identiques à ceux des Fitdays.

Intervention de Jean Philippe Viallat

Il considère que les propos de Monsieur Chabanne remettent en cause sa probité et celle de l'ensemble des membres élus de la Ligue. L'augmentation des frais de déplacements se justifie notamment par le fait que les salariés se déplacent davantage que par le passé pour aller à la rencontre des clubs du territoire.

Intervention de Thibault Portalez Comptable chez Accord Sport (en visio)

Il rappelle qu'effectivement qu'aucune révision pièce par pièce n'est effectuée par le cabinet comptable, mais qu'il valide l'ensemble de la comptabilité. Il estime que dans un cadre de relance le résultat négatif peut s'expliquer. Il estime également que les fonds propres de la Ligue permettent d'absorber cette charge. Si ce résultat n'est pas à encourager année après année, il est explicable pour cette année.

Intervention de Jean Philippe Vialat

Il rappelle que garder des fonds associatifs importants :

1) n'est pas le but d'une association de loi 1901

2) pénalise les associations au moment des demandes de subventions car aujourd'hui "on ne prête plus aux riches".

Il justifie les dépenses par la politique de la Ligue.

Il annonce que l'objectif pour 2023 est d'arriver à l'équilibre afin de pérenniser les aides et subventions.

Intervention de Mathieu Ferrand (Mach3)

Il s'interroge sur :

- Sur les contrats avec les partenaires

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

- Sur les coûts des sélectifs et championnats AURA aquathlon et relais mixte jeunes organisés à Pierrelatte par la Ligue.
- Sur le montant des tenues de représentation de la Ligue 14 000€ (dont 5 700€ pour 17 membres de l'ETR, 335€ chacun alors que c'est seulement 20€ par arbitres)
- Sur les frais de déplacement et restauration, il y a eu 2 fois plus de courses mais il y a 11 600€ de frais de restaurations(soit une augmentation de 189%)

Intervention de Jean Philippe Vialat

Pour réponse Jean Philippe Vialat fait remarquer que la somme peut paraître importante mais que l'investissement des bénévoles de l'ETR qui donnent de nombreuses heures pour la Ligue mérite d'être valorisé.

Les dépenses de bouche peuvent paraître importantes mais cela englobe les rencontres avec les clubs, comités départementaux. Les membres de la Ligue ne font pas de repas ensemble toutes les semaines. La ligue peut justifier tout cela facilement. *(Hors AG, à noter que le compte « restauration » prend en compte les repas lors des formations d'arbitrage, BF2 et stages)*

Intervention de Carole Vialat

Le sélectif Jeune d'Aquathlon de Pierrelatte est déficitaire de -20 000€ mais cela a été une grande réussite aux yeux des jeunes participants.

Par rapport aux partenaires, Carole précise que le contrat avec Décathlon annonce 9000€ de cartes-cadeaux et des réductions sur les produits achetés par la Ligue. Des devis ont été fait et Turbo était de loin le moins cher sur les trifonctions. Carole Vialat précise que ces contrats sont consultables.

Approbation des comptes 2022

	Votants	Absents	Total	Pour	Contre	Abstention
Membres	80	32	160	49	7	24
Voix	458	74	916	257	68	133

Horodatage du vote : 12/03/2023 12:16

Majorité simple des voix exprimées

La délibération est **ADOPTÉE**.

Le rapport financier est validé à la majorité

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Budget prévisionnel, présenté par Jean Philippe Vialat

Les RECETTES (Produits)		Les DÉPENSES (Charges)	
Licences et Affiliations reçues	535 000 €	Licences et Affiliations reversées à la FFTRI	-464 000 €
Subventions reçues (ANS/Région/COTI)	80 000 €	Subventions versées aux clubs et CoDep	-90 000 €
Pass Compétition et Droit Orga.	215 000 €	Charges de personnel	-165 000 €
Prestations diverses	19 000 €	Déplacement et Indemnités	-70 000 €
		Fonctionnement	-60 000 €
	849 000 €		-849 000 €

Le budget prévisionnel est présenté sur l'estimation la plus pessimiste possible, avec le même nombre de licences qu'en 2022, à ce jour la Ligue enregistre déjà plus de licences, avec moins de subventions

Approbation du budget prévisionnel 2023

	Votants	Absents	Total	Pour	Contre	Abstention
Membres	80	32	160	69	2	9
Voix	458	74	916	366	24	68

Horodatage du vote : 12/03/2023 12:21

Majorité simple des voix exprimées

La délibération est ADOPTÉE.

Le budget prévisionnel est validé à la majorité

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Les Coûts 2024, Jean Philippe VIALAT

La ligue propose de maintenir la même tarification des droits d'organisation et des affiliations pour la saison 2024

Les droits d'organisation

	Tarifs par partant*
Animathlon/Rando	0€
Epreuves JEUNES	0€
Distances XXS et XS	0€
Distances S	1€
Distance M	2€
Distance L et XL	3€
Distance XXL	4€
Autres épreuves distance >= S (B&R, raid, Swimrun, Cross Tri...)	1€

*Frais fixe par concurrent individuel « partant » et/ou par relais type B « partant » sur l'épreuve. Pour un B&R ou pour une équipe, chaque concurrent est considéré comme concurrent individuel « partant ». Cette tarification inclut les frais d'arbitrage.

Les affiliations

Pas de changement hormis pour la création de club, ou la Ligue s'aligne sur la politique fédérale pour une affiliation à 0€ la 1ère année.

	FFTRI	Ligue AURA	TOTAL
Affiliation (Création)	0€*	0€	0€
Réaffiliation (club affilié lors de la saison précédente, nombre de licenciés au 31 août)			
≤ 9 licenciés	116€	15€	131 €
> 10 licenciés et ≤ 19 licenciés	153€	19€	172 €
> 20 licenciés et ≤ 29 licenciés	189€	23€	212 €
> 30 licenciés et ≤ 39 licenciés	226€	28€	254 €
> 40 licenciés et ≤ 49 licenciés	262€	33€	295 €
> 50 licenciés et ≤ 59 licenciés	299€	36€	335 €
> 60 licenciés et ≤ 69 licenciés	336€	41€	377 €

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

> 70 licenciés et ≤ 79 licenciés	372€	44€	416 €
> 80 licenciés et ≤ 89 licenciés	409€	48€	457 €
> 90 licenciés et ≤ 99 licenciés	446€	51€	497 €
> 100 licenciés et ≤ 119 licenciés	482€	53€	535 €
> 120 licenciés et ≤ 139 licenciés	518€	57€	575 €
> 140 licenciés et ≤ 159 licenciés	555€	61€	616 €
> 160 licenciés et ≤ 179 licenciés	591€	64€	655 €
> 180 licenciés et ≤ 199 licenciés	627€	67€	694 €
> 200 licenciés et ≤ 219 licenciés	664€	70€	734 €
> 220 licenciés et plus par tranche de 20 licenciés supplémentaires	37€	2€	39 €
Pénalité pour tout renouvellement après le 31/10/2022	60€	10€	70 €

** + part fédérales de la licence des 3 dirigeants offertes, quelque soit le type de licence*

Les Licences

	FFTRI	Ligue AURA	TOTAL	Assurance (à rajouter)
Licence Club Compétition				
A - Lic. club - Compétition - Jeune (mini poussin à junior)	20,70€*	11€ (+1€)	31,70 €**	Formule 1 : 2,45 €* Formule 2 : 4,61 €* Formule 3 :187,82 €*
E - Paratriathlon - Lic. club - Compétition - Jeune (mini poussin à junior)	20,70€*	6€ (+1€)	26,70 €**	
B - Lic. club - Compétition - S. & V.	69,70€*	19€ (+2€)	88,70 €	
F - Paratriathlon - Lic. club - Compétition - S. & V.	69,70€*	17€ (+2€)	86,70 €	
Licence Club Loisir				
O - Lic. club - Loisir - 4 à 6 ans	4,19€*	0€	4.19€**	0,81€*

Assemblée Générale Ordinaire
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon
Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

C - Lic. club - Loisir - Jeune (mini poussin à junior)	13,70€*	15€ (+1€)	28,70€**	Formule 1 : 2,45 €* Formule 2 : 4,61 €* Formule 3 : 187,82 €*
K - Paratriathlon- Lic. club - Loisir - Jeune (mini poussin à junior)	13,70€*	8€ (+1€)	21,70€**	
D - Licence club - Loisir - S. & V.	13,70€*	15€ (+1€)	28,70€	
L - Paratriathlon- Lic. Club - Loisir - S. & V.	13,70€*	13€ (+1€)	26,70€	
Licence Dirigeant				
G - Lic. club - Dirigeant	13,70€*	8€ (+1€)	21,70 €	Formule 1 : 2,45 €* Formule 2 : 4,61 €* Formule 3 : 187,82 €*
J - Lic. individuelle - Dirigeant	13,70€*	8€ (+1€)	21,70 €	
Licence Individuelle Compétition				
H - Lic. Individuelle - Compétition - S. & V.	69,70€*	59€ (+5€)	128,70€	Formule 1 : 2,45 €* Formule 2 : 4,61 €* Formule 3 : 187,82 €*
I - Paratriathlon - Lic. individuelle - Compétition - S. & V.	69,70€*	17€ (+2€)	86,70€	
Licence Action				
M - Lic. club - Action Mini Poussin à Vétéran	5€*	5€	10€	4,29€*

*Sous réserve de l'évolution du coût de l'assurance et de la FFTRI

****Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif sur la part fédérale et la part régionale (donc hors assurance) si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).**

Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé.

Le ½ tarif ne s'applique pas aux licences déjà validées.

Les licences Action ne seront pas comptabilisées dans le nombre de licences annuelles déterminant le montant de la réaffiliation du club

(+?) *Correspond à l'augmentation de 10% arrondi à l'euro supérieur par rapport au tarif 2023*

Intervention de Cédric Gosse

Il n'y aura pas d'augmentation de la part FFTRI des licences sur ce mandat.

Intervention de Philippe Romain (Valence Triathlon)

Tout le monde essaie de ne pas augmenter (la Fédé, les clubs...) pourquoi est-ce que la Ligue ne joue pas le jeu ? Est-ce les licencié-es qui vont éponger le déficit ?

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Intervention de Jean Philippe Vialat

Oui, les clubs vont prendre leur part mais néanmoins on ne parle que de +1€ ou +2€.

Intervention de Bruno Damiens

Si l'augmentation des coûts n'est pas la seule solution, il est important que les clubs, comités puissent s'inscrire dans une culture de la recette élargie. A ce jour plusieurs dispositifs impulsés par le Ministère peuvent être profitables aux clubs et aux comités Départementaux et en particulier le Savoir Rouler à Vélo. Le SRAV peut permettre de nouveaux champs d'action pour les salariés notamment, ils peuvent aussi inciter à l'emploi. Il faut pour cela que les salariés avec les dirigeants aient connaissance et se mobilisent pour répondre à ce type d'appel à projet. Un Webinaire sera organisé par la Ligue sur cette thématique.

Intervention de Craponne Triathlon

Comment ça se fait que toutes les organisations augmentent leurs coûts ?

Intervention de Jean Philippe Vialat

Il ne faut pas hésiter à se tourner vers les organisations locales qui sont d'excellentes factures et qui coûtent souvent moins cher. La Ligue et la Fédération n'ont pas de pouvoir sur les organisateurs ou même sur l'organisation des stages privés.

Vote des coûts 2024

	Votants	Absents	Total	Pour	Contre	Abstention
Membres	80	32	160	62	10	8
Voix	458	74	916	318	84	56

Horodatage du vote : 12/03/2023 12:47

Majorité simple des voix exprimées

La délibération est **ADOPTÉE**.

Les coûts 2024 sont validés à la majorité.

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Bilans des commissions

Commission raid

Composée de 13 membres dont 5 féminines, elle est présidée par Lucie Croissant.

La Ligue compte 4 écoles de raid : o'Bugey Raid, Cap 03, Outdoor 07 et Bol d'Air.

Actions réalisées :

- 3 stages jeunes à thématique avec objectifs (perfectionnement technique, prépa France)
- Réorganisation des référents (instruction des dossiers techniques des raid) avec l'aide de Philippe Falgère.

Objectifs 2023 :

- Pérennisation de la dynamique des stages jeunes et des championnats régionaux en essayant d'élargir le public visé.
- Développement de la pratique adulte avec une bonne liaison des jeunes vers la catégorie élite.

Commission d'arbitrage

En 2022

- 161 arbitres dont 19 arbitres principaux.
- 8 jeunes arbitres dont 5 mineurs.

En 2023

- 184 arbitres.
- 19 jeunes arbitres dont 16 mineurs.

Formation arbitrage

7 journées de formations : 6 pour les arbitres assesseurs (Voiron, Chambéry, Vichy, Valence, Lyon) et 1 pour les arbitres principaux à Lyon.

8 formateurs.

Pour 2024, il est envisagé une journée de formation supplémentaire pour les assesseurs.

Le Conseiller d'organisation

- Qui ?
 - Arbitre expérimenté
 - Organisateur
- Pour qui ?
 - Nouvel organisateur
 - Organisateur ayant rencontré des problèmes lors de son (ou ses) épreuve(s) antérieure(s)
 - Organisateur souhaitant faire évoluer sa manifestation
- Quand ?
 - En amont : Conception de l'épreuve, Dépôt du dossier technique, Réunions préparatoires
 - Le jour de l'épreuve
 - Après l'épreuve
- Comment ?

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

- En visioconférence
- Par mail, téléphone
- En présentiel
- Rôle du conseiller d'organisation
 - Son rôle ne concerne que les épreuves régionales.
 - Apporter une aide, un soutien, des conseils ... à un organisateur le souhaitant, en complément du directeur de la ligue.
 - En aucun cas, le conseiller d'organisation n'est le directeur de course.
 - Il n'est pas non plus arbitre, ni organe de contrôle et d'évaluation de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs.
 - Fait le lien, si nécessaire, entre l'organisation et l'arbitre principal
- Statuts du conseiller d'organisation
 - Son activité entre dans l'accompagnement apportée par la ligue et donc gratuit pour les épreuves affiliées ; payante (tarif à définir) pour les épreuves non-affiliées.
 - Il est bénévole.
 - Ses frais sont remboursés.
 - Il perçoit une indemnité par jour de présence sur les lieux de l'épreuve.
 - Il est nommé par le président de ligue.
 - Il adresse un compte rendu, à l'issue de l'épreuve, au président de ligue, ainsi qu'au président de CRA, à l'organisateur et au directeur de la Ligue.

Commission Marketing et Communication

La Newsletter :

- Tous les vendredis
- Vecteur essentiel de communication en direction des clubs, des comités, des organisations et des licencié-es ; écrivez à Aurélie pour la recevoir
- 210 destinataires et taux d'ouverture entre 60 et 80%

Les réseaux sociaux :

- Facebook (<https://www.facebook.com/liguetriathlonAURA>)
- Instagram (<https://www.instagram.com/ligueaura.tri/>) #ligueaura.tri
- 49 publications Instagram - 370 abonné-es - compte créé en mai 2022 - forte augmentation entre septembre et décembre
- Plus d'une centaine de publications Facebook - 576 abonné-es

Une tenue pour les membres de l'Équipe Technique Régionale :

- Composition du pack : haut et bas de jogging (Décathlon), cuissard et t-shirt de vélo (vêtements Gautier), short et polo (Turbo) pour les encadrant-es des stages ; un sac à dos Turbo pour l'ensemble des membres de l'ETR
- 17 lots complets commandés ; 5 distribués ; 5 lots partiels distribués ; 17 sacs à dos commandés et tous distribués

Les organisations

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

- Quelques chiffres :
 - Nombre de manifestations = 138 en 2022 (86 en 2019)
 - Nombre de journées d'animation = 24 en 2022 (30 en 2019)
 - Nombre d'épreuves nationales = 5 en 2022 (9 en 2019)
- Les épreuves nationales en 2023, 3 programmées :
 - Championnats de France raid adultes (Raid In France, Haute-Loire)
 - Championnats de France de Bike & Run (Montluçon)
 - Demi-finale sud-est de D3 de triathlon (Triathlon des Sucs, Lapte)

Retour sur les championnats jeunes aquathlons 2022

- Un reportage de 13mn en télévision nationale sur Sport en France
<https://mytvchain.com/video.php?vID=28192>
- Un rassemblement pour les jeunes : ambiance, circuit comme les élites, distribution de cadeaux ... 470 participant-es sur les aquathlons et 20 équipes sur le relais mixte triathlon
- Les honneurs du Dauphiné Libéré

Des investissements pour les organisateurs :

- Des arches rigides pour chaque pack organisateur
- Un nouveau parc à vélos pour le pack organisateur de Valence

Les partenariats

- Décathlon
- Rent@car
- Gautier
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Turbo France
- Marché de Gros

Commission Discipline

La commission est composée de 5 membres

- Président : Cédric LE JEUNE
- Membres :
 - Frédéric PITROIS
 - Stéphanie LESCOULIE PEPIN
 - Laurent LARGEOT
 - Kevin PEULET
 - Barbara MULLER
 - Bruno ALVY

Action 2022 : Aucun incident à notifier.

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Objectif 2023 : Conserver le même niveau d'incident qu'en 2021 et 2022 soit 0 .

Commission Technique

Formations 2022

- BF1 : 3 comités (Allier, Puy de Dôme et Drôme Ardèche) ont mis en place cette formation : 23 diplômés.
- BF2 : La ligue a organisé 2 sessions de formations en 2022:
 - Une en février à Voiron: 19 inscrits pour 15 diplômés (1 non reçu et 3 non présentés)
 - Une en octobre sur 2 sites différents : Voiron et Clermont Ferrand pour 46 inscrits (les examens sont prévus en avril de cette année)
- BF3 : La ligue Aura, en partenariat avec la ligue Bourgogne Franche Comté, a envoyé 8 personnes d'Aura sur cette formation qui compte 14 stagiaires.

Stages 2022

- Stages jeunes
 - Avril : La Mûre, stage sans critères : 18 jeunes
 - Août : Clermont Ferrand, stage avec critères : 17 jeunes
- Stages para-triathlon
 - Octobre : Hauteville, sans critères : 10 stagiaires
 - Novembre : Vichy, stage performance 6 stagiaires
 - Décembre : accompagnement des athlètes de la ligue sur le stage « relève » de la FFTRI
- Stages adultes :
 - Octobre : Vernoux en Vivarais, stage féminin 10 stagiaires

Autres actions 2022

- Suivi des jeunes sur les différents sélectifs et épreuves nationales sur le terrain,
- Visite des clubs : accompagnement des clubs dans leur développement et répondre aux problématiques de ces derniers, aide à la labellisation des écoles de triathlon,
- Visite des Comités Départementaux : travailler en collaboration sur la mise en place de projets communs (formations SRAV, validation des Class Tri...),
- Formation du personnel sur les thématiques du COTI (Contrat d'Objectifs du Territoire Individualisé) : aisance aquatique.
- Organisation des championnats Aura jeunes à Pierrelatte
- Recomposition de l'équipe ETR : 19 personnes dont 2 femmes
- Tutorat de stagiaires BF2

Prévisionnel 2023

Formations

- BF1: Allier, Drôme/Ardèche,
- BF2: Voiron, Clermont Ferrand
- BF3: A voir si cette formation est mise en place chaque année ou sur 2 ans

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

- Colloque des entraîneurs de la ligue Aura: 11 novembre 2023
- Conférence sur : « les femmes dans les grandes instances ». (déjà organisé)

Stages

- 4 stages jeunes : 2 pour tout niveau, 2 pour les jeunes à potentiel (20 à 40 places)
- 1 stage sport santé (triathlon et diabète)
- 2 stages para-triathlon
- 2 stages femmes
- 1 stage raid jeune
- 1 stage adulte débutant

Suivi des jeunes

- Validation des class tri, sélection France des ligues
- Suivi des jeunes à potentiel : résultats sur les épreuves nationales, internationales, stages IATE,
- Stages performance 150 points : une décision de l'ETR
- Sensibilisation au sport propre (prévention anti dopage)

Intervention de Mathieu Ferrand (Mach3)

Il s'inquiète de la dégradation du nombre de licenciés jeunes et du niveau des jeunes licenciés de la Ligue.

Intervention de Laurent Tarlet (CTL)

Il était difficile de tenir la ligue pour responsable des résultats des jeunes alors qu'ils n'étaient sous la direction des éducateurs de la ligue que quelques jours par an.

Elections des membres du CA

4 candidatures pour 3 postes vacants dont un poste féminin

Présentations des candidates :

- Patrice Barthoux
- Marion Caillat
- Julien Cornut
- Eric Dubois

Élection partielle de membre du conseil d'administration

Date du vote : 12/03/2023 - 13h53

Votants : 78

Voix totales : 449

Voix exprimées : 412

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : Secret

Abstentions : 37 dont 6 Non votés

Non votés : 6

Sièges : 3

CAILLAT Marion
BARTHOUX Patrice
CORNUT Julien
DUBOIS Eric

400 voix
292 voix
292 voix
184 voix

Élu(e)
Élu(e)
Élu(e)
Non élu(e)

Assemblée Générale Ordinaire Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Triathlon Dimanche 12 mars 2023- Genas (69)

Elections des représentants des clubs

6 candidatures pour 6 sièges.

Présentations des candidats :

- Eric Dubois
- Frédéric Geffraye
- Bruno Hersent
- Robert Malhomme
- Faddy Vallier
- Margaux Zouagui

Election des représentants des clubs à l'AG Fédérale

Date du vote : 12/03/2023 - 14h05

Votants : 78

Voix totales : 449

Voix exprimées : 378

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : Secret

Abstentions : 71 dont 6 Non votés

Non votés : 6

Sièges : 6

GEFFRAYE Frederic	368 voix	Élu(e)
MALHOMME Robert	352 voix	Élu(e)
HERSENT Bruno	341 voix	Élu(e)
VALLIER Faddy	337 voix	Élu(e)
DUBOIS Eric	323 voix	Élu(e)
ZOUAGUI Margaux	315 voix	Élu(e)